



L'Informateur

Édition spéciale—Recyclage

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER

ENSEMBLE FAISONS NOTRE PART POUR L'ENVIRONNEMENT



LES CHANGEMENTS APPORTÉS AUX COLLECTES SONT EN VIGUEUR DEPUIS LE 7 SEPTEMBRE 2020.

Merci à tous de prendre part à l'effort collectif afin que Saint-Placide atteigne son objectif de réduction des déchets destinés à l'enfouissement.

Pour plus de détails et afin de rester informés des mises à jour ponctuelles, consultez également notre page facebook et notre site internet www.saintplacide.ca.

Lundi, le 14 septembre 2020, c'est le bac de recyclage que l'on place en bordure de route !



Par la suite, alternez à chaque lundi, les bacs d'ordures ménagères et de recyclage.

SEPTEMBRE							OCTOBRE						
dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5					1	2	3
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
29	30						27	28	29	30	31		

-  Collecte du bac d'ordures
-  Collecte du bac de recyclage
-  Collecte du bac de compost
-  Collecte du bac de compost et sacs de feuille



RÉDUIRE

Acheter des produits sans emballage jetable



RÉUTILISER

Apporter ses contenants ou utiliser le service de consigne



RECYCLER

Jeter adéquatement tout ce qu'on ne peut réutiliser

AIDE-MÉMOIRE À CONSERVER



Les lundis, toutes les deux semaines, dès le 14 septembre 2020.

BAC BLEU DE RECYCLAGE

Le recyclage est l'action de transformer une matière résiduelle en matière première pour la fabrication d'un nouveau produit. Il y a 5 grandes familles de matières recyclables acceptées au centre de tri :

Le papier, le carton, le plastique, le métal et le verre.

• Le papier et le carton

Revue, journaux, circulaires, feuilles, enveloppes, et sacs de papier, livres, bottins téléphoniques, rouleaux et boîtes de carton, boîtes de jus et de lait, boîtes d'œufs, contenants aseptiques (type Tetra Pak)

À retenir:

- ◇ Mettre le papier décheté dans un sac de plastique transparent;
- ◇ Ne pas ficeler les papiers;
- ◇ Retirer les circulaires et les journaux de leurs sacs de distribution (ex. Publisac);
- ◇ Opter pour le papier d'emballage-cadeau simple, non métallisé ni transparent;
- ◇ Ouvrir les boîtes et les mettre à plat (démontées).



• Le plastique

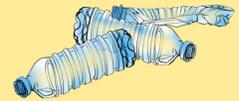
Tous les contenants, bouteilles et emballages de plastique identifiés avec les symboles :



Bouchons et couvercles, sacs et pellicules d'emballage.

À retenir:

- ◇ Rincer les contenants avant de les placer dans le bac;
- ◇ Récupérer les sacs et les pellicules souples de plastique dans un même sac, puis le nouer;
- ◇ Séparer les divers emballages d'un même produit facilite grandement le processus au centre de tri.



• Verre et métal

Bouteilles et contenants alimentaires peu importe la couleur, papiers et contenants d'aluminium, bouteilles et canettes d'aluminium, boîtes de conserve, bouchons et couvercles, canettes consignées.

À retenir:

- ◇ Vider et rincer légèrement les contenants;
- ◇ Déposer les contenants pêle-mêle dans le bac, non-emboîtés, ni dans un sac;
- ◇ Attacher les cintres de métal ensemble;
- ◇ Garder les aérosols, les contenants de peinture et les bonbonnes de propane pour l'Écocentre.



La RIADM offre la possibilité de faire la location d'un bac supplémentaire (bleu ou brun) au coût unique de 69\$/bac. Ce montant est remboursé lors du retour du bac (tel un dépôt).



Pour plus d'informations, communiquez avec la RIADM
au 450 562-3786 poste 1.